



Déclaration du SNUipp-FSU 74 au conseil de formation du 30 juin 2021

Madame la Directrice Académique, Mesdames et messieurs les membres du conseil départemental de formation,

Depuis la mise en place de la réforme de la formation initiale en 2014 et de l'utilisation des stagiaires comme moyens d'enseignement, le SNUipp-FSU n'a eu de cesse d'alerter sur la charge de travail pesant sur nos collègues stagiaires et la souffrance qu'elle a pu entraîner. Sourd à toute proposition, le ministre instaure une réforme de la formation initiale qui se fait dans l'urgence et qui dégradera considérablement les conditions de travail et d'entrée dans le métier de PE. Utilisation d'étudiant.es MEEF comme moyens d'enseignement en les plaçant en responsabilité devant des classes, précarisation par la contractualisation, année de stagiaire à temps plein, cette vision de la formation n'est pas à la hauteur de l'enjeu, celui d'une formation de haut niveau pour faire réussir tous les élèves. Cette mise en responsabilité précoce alourdira l'année en confrontant les étudiant.es à une surcharge de tâches : préparer un concours, valider un master, assurer les apprentissages des élèves dans leur classe. Au final, une formation au contenu appauvri, une mainmise sur les INSPE, un recul de la recherche, une vision étriquée du métier et des élèves, un accès au métier retardé et rendu plus difficile, une précarisation des futur.es enseignant-es, tels sont les choix politiques du ministre et sa vision de l'École, très éloignée de la nôtre.

Pour le ministère, aujourd'hui, la formation continue, ce sont surtout les animations pédagogiques et les constellations. Prescriptions et injonctions encore. Injonctions sur les choix ministériels centrés sur les maths et le français. Injonctions oui, car adaptations aux seules évolutions du système (application du programme, guides prescriptifs, etc...), sans prise en compte des autres axes qu'une formation continue devrait pouvoir offrir, c'est à dire formation et réflexion sur les gestes professionnels, mais aussi choix et formulation de demandes de la part des collègues et/ou d'équipes.

Resserrement sur les fondamentaux toujours jusque dans les nouvelles modalités du CAFIPEMF qui s'éloignent de l'indispensable lien avec toute la recherche des formatrices et formateurs en abandonnant l'épreuve du mémoire et en reléguant la spécialisation à une épreuve ultérieure laissant la place centrale une nouvelle fois au français et aux maths.

Sur la Laïcité, ça vient de sortir... Sur la forme, nous sommes perplexes, quant à un plan de formation de plus, dans une période où les moyens exsangues nous conduiraient à de simples effets d'annonce. Sur le fond, nous sommes inquiet.e.s d'une approche de la question de la laïcité sous le seul angle des "atteintes" à ce principe et de l'instrumentalisation qui en serait faite. Nous rappelons que la laïcité est une construction philosophique, politique et juridique qui garantit l'absolue liberté de conscience pour chaque individu-e, et l'égalité des droits.

Sur les stages MIN dans le domaine de l'école inclusive, après plusieurs années de hausse, ce nombre est en diminution alors que les besoins de formation sont encore plus importants dans ce contexte particulier de crise. Le SNUipp-FSU s'inquiète quant à la faiblesse de l'offre proposée aux AESH et à la place occupée par la professionnalisation des enseignant.es (visant clairement à utiliser les enseignant.es spécialisé.es comme personnes ressources).

Concernant les AESH, le SNUipp-FSU demande que soient proposées des formations ouvertes à la fois à ces personnels souvent oubliés et aux enseignant.e.s afin de renforcer la coopération entre tous les acteurs intervenant dans l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

En parallèle, ces personnes doivent également bénéficier en plus de la formation initiale obligatoire des 60h d'adaptation à l'emploi, d'un plan de formation continue qui leur permette de développer non seulement des compétences d'accompagnement des élèves mais également des compétences liées aux besoins éducatifs particuliers.

Pour poursuivre sur la formation continue, le SNUipp-FSU 74 a donné la parole aux collègues à travers une enquête sur les constellations. Il en ressort que cette formation imposée, bien que dans la grande majorité des cas elle se soit faite dans un climat serein, avec de la bienveillance et de l'écoute de la part des formatrices et formateurs, n'a au final répondu ni aux attentes ni aux besoins des enseignants et n'aura donc que peu d'impact sur leur pratique professionnelle. Nos collègues du 74 sont avant tout demandeurs de temps de formation en équipe sur des problématiques rencontrées en classe comme la prise en compte des EBEP ou de leurs soucis informatiques. Ces constatations rejoignent celles révélées par l'enquête du CNESECO publiée en février 2021 sur la formation continue. En effet, dans cette dernière, il est noté :

- que «*les formations imposées dans leur contenu ne s'accompagnent que d'effets très limités sur les pratiques professionnelles des enseignants. Faire progresser les enseignants grâce à des formations ne se décrète pas mais au contraire nécessite une adhésion forte de leur part ...*»
- que 47% des enseignants du 1er degré «*déclarent des besoins de formation pour l'enseignement à des élèves ayant des besoins spécifiques et 35 % pour l'utilisation du numérique dans l'enseignement*».
- que 44% des PE se forment en dehors de l'institution avec les mouvements pédagogiques (AGEEM, GFEN, ICEM, etc.) ou avec les syndicats.

Pour terminer, un mot sur la situation des formateurs et formatrices qui est particulièrement préoccupante en cette fin d'année scolaire ; dans plusieurs départements, le SNUipp-FSU est témoin d'une surcharge de travail des formateurs et formatrices du 1er degré, et de l'expression unanime d'une perte de sens de leur métier. A travers leurs mauvaises conditions de travail, c'est l'ensemble de la formation, initiale et continue, des PE qui est fragilisée. Il est urgent de moderniser les offres de formation, et de multiplier les possibles pour tous les corps de la profession.

Une Ecole plus juste passera forcément par une offre beaucoup plus diversifiée et accessible à tous.
